|  |
| --- |
| Paris, 06 décembre 2016 |
| NOTE DES AUTORITÉS FRANÇAISES |

**Objet** : Remarques sur le draft zéro du rapport HLPE : « Nutrition et systèmes alimentaires »

Nous remercions le HLPE pour cette consultation autour du draft zéro de l’étude « nutrition et systèmes alimentaires ».

Il nous apparaît cependant difficile d’avoir une appréciation globale de ce rapport, puisqu’une partie importante de son contenu n’est pas finalisée (typologie des systèmes alimentaires et recommandations). C’est pourquoi, nous souhaiterions qu’un second "draft" de ce rapport, incluant l’ensemble des parties prévues, soit à nouveau soumis à consultation avant publication du rapport.

D’une façon générale, nous aimerions que ce rapport se réfère davantage aux précédents travaux du HLPE et aux recommandations du CSA, notamment celles sur « Connecter les petits producteurs aux marchés », ou le rapport HLPE sur « Développement agricole durable : quelle place pour l’élevage ?».

Il nous paraitrait fondamental également que le rapport se réfère au Droit à l’Alimentation qui est un des piliers du Cadre Stratégique Global du CSA, et à la mise en œuvre de l’Agenda 2030, notamment sur ce que leur application implique en matière de nutrition.

Les définitions concernant la malnutrition ne sont pas précises et il est vraiment important qu'une cohérence soit respectée avec les différents programmes qui traitent de ce sujet, en particulier SUN (*Scaling up nutrition*) et ICN2. Il est important que des indicateurs fiables et universels puissent découler précisément de ces définitions.

Question 2.2

Insister et analyser davantage l’impact des modèles de production et des pratiques agricoles sur la nutrition. L’agriculture sensible à la nutrition reste une thématique encore sous-explorée et pourrait faire l’objet d’analyses plus approfondies.

Question 2.3

Fortification et bio-fortification : il serait important d'analyser dans le document l'accès des plus pauvres aux produits fortifiés ou biofortifiés. En effet, l'existence de monopole sur ces produits peut fragiliser l'accès de tous à ces produits, et plus spécialement les populations fragilisées alimentaires. Ce point sera à prendre en compte lors de la rédaction des recommandations.

Question 2.10

L’urbanisation croissante et ses conséquences sur la nutrition et les systèmes alimentaires mériteraient d’être davantage explorés : infrastructures d’accès, évolution du temps dévolu à la préparation des repas, évolutions des habitudes alimentaires, agriculture urbaine…

Le lien entre le niveau de revenu des ménages et leur nutrition mériterait d’être exploré plus en profondeur. L’augmentation des revenus peut conduire à la fois à une augmentation de la consommation d’aliments nutritifs (fruits et légumes, protéines animales, produits de la mer…) mais aussi à une augmentation de la consommation d’aliments moins nutritifs (produits transformés, sel….).

Les recommandations du CSA sur « Connecter les petits producteurs aux marchés » ont mis en avant l’importance des marchés territoriaux. Il nous parait opportun de différencier les impacts de chaque type de marché (local, national, international) sur les systèmes alimentaires et la nutrition. La partie 3.2.3. semble pour le moment surtout focalisée sur les marchés internationaux.